

RECOMMANDATIONS POUR LE SAUVETAGE SUR PLAN D'EAU AU QUÉBEC

Plaidoyer présenté par
L'Association des pompiers instructeurs du Québec



Mars 2023

*en collaboration avec
le Service de la Formation continue de l'Institut maritime du Québec
de la Direction des formations continues et du développement institutionnel
du Collège de Rimouski*

Présent pour ton futur



LES RECOMMANDATIONS DE LAPIQ

L'Association des pompiers instructeurs du Québec soutient les recommandations suivantes afin d'assurer un service de sauvetage uniforme sur plan d'eau pour les Québécoises et les Québécois:

- Que les pompiers étant susceptibles de participer aux opérations de sauvetage sur plan d'eau soient tenus de suivre la formation nautique de Transport Canada et qu'ils obtiennent le brevet « Conducteurs de petits bâtiments SVOP » ;
- Que le Service de la Formation continue de l'Institut maritime du Québec soit mandaté par l'ENPQ afin d'offrir la formation de conducteur de petits bâtiments SVOP, la formation sur l'utilisation des radios VHF, la formation sur le remorquage et le transbordement et la formation pour amarrer, retourner ou renflouer une embarcation chavirée;
- Que le Service de la Formation continue de l'Institut maritime du Québec soit mandaté pour dispenser et développer la formation de sauvetage sur plan d'eau, et qu'elle ait le pouvoir d'auditer les compagnies privées dispensant des formations en sauvetage sur plan d'eau afin de confirmer leur conformité;
- Que la formation de sauvetage sur plan d'eau inclut les techniques de sauvetage en eaux vives, les techniques d'autosauvetage, les techniques de nage en eaux vives, en conformité avec la NFPA 1006 et 1670 et que les pompiers membres d'une équipe spécialisée de sauvetage nautique reçoivent cette formation;
- Que le MSP établisse des niveaux de services pour les services de sécurité incendie en fonction des réalités hydrographiques des territoires desservis;
- Que l'ENPQ établisse un programme de maintien de compétences et que celui-ci soit supervisé par des instructeurs qualifiés à l'emploi de l'ENPQ.

CONCLUSION

L'Association des pompiers instructeurs du Québec souhaite que le ministère de la Sécurité publique assume le leadership qui lui revient afin d'uniformiser et mettre à jour la LSI, les règlements et la formation avec le soutien du ministère de l'Éducation dans la refonte des programmes de formation du sauvetage sur plan d'eau. Ultimement, nous souhaitons que ce même exercice soit fait pour l'ensemble des programmes de sauvetage spécialisé offert par les services incendie. Pour mener à bien sa mission, nous souhaitons également que l'École nationale des pompiers du Québec bénéficie des ressources nécessaires afin de pouvoir occuper une plus grande place, au même titre que l'École nationale de police du Québec.

Nous pensons également qu'une meilleure conjonction des expertises et des forces d'intervention, incluant le volet maritime par le biais de la Formation continue de l'Institut maritime du Québec, serait un élément pour assurer de façon optimale la sécurité de la population.

Enfin, nous croyons que le Québec dispose de tous les outils nécessaires pour devenir le modèle à suivre au Canada, mais pour y parvenir, il faudra accentuer la cohésion et renforcer la collaboration entre les diverses entités ayant comme mission la formation en sécurité incendie.